

**Communauté Scolaire
Libre G. COUSOT**

11, Place Roi Albert
5500 DINANT

PROJET D'ETABLISSEMENT

2009 - 2012

PREAMBULE

I. Un peu d'histoire...

Avec le décret missions (juillet 97), chaque école a été amenée à repenser son fonctionnement dans plusieurs directions et par étapes successives.

Ainsi, le Pouvoir Organisateur a réfléchi avec les enseignants aux valeurs importantes à vivre et transmettre pour donner à notre école une vision à la fois évangélique, épanouissante et la plus proche des réalités sociales et économiques de notre temps. C'est le contenu de ce que l'on appelle le projet pédagogique et éducatif de l'école. Les valeurs de référence qui ont été retenues sont l'ouverture, l'accueil, la tolérance, la motivation, la participation, l'efficacité, le respect de soi, des autres, de l'environnement.

Dans un second temps, chaque équipe éducative a mis au point un règlement des études et un règlement d'ordre intérieur que tous les élèves inscrits au 1/9/2009 et leurs parents se sont engagés à respecter.

Le conseil de participation s'est attelé durant toute cette année 2009 à élaborer le Projet d'établissement regroupant un ensemble de propositions concrètes qui seront mises en chantier dans les 3 prochaines années. Elles ne sont pas toutes originales, certaines pratiques doivent être creusées, d'autres sont plus innovantes.

Nous en sommes donc aujourd'hui à la 5^{ème} édition du projet.

I. Et de méthode

Comment le projet d'établissement est-il élaboré ?

Lors de la dernière réunion du Conseil de Participation de l'année scolaire 2008- 2009, il a été demandé aux différentes personnes constituant ce Conseil (élèves, parents, professeurs, membres du P.O., direction, membres externes, ...) de donner des idées tous azimuts sur ce que devraient être **les lignes directrices de l'école au cours des 3 prochaines années.**

Pour cette nouvelle mouture, 50 propositions concrètes sont ressorties. Ces propositions ont été rapportées au *Conseil d'Etablissement* qui les a triées par axes.

Il est apparu que **cinq axes** bien distincts ressortaient : l'axe « *Pédagogie* », l'axe « *Environnement /Sécurité/Bien-être* », l'axe « *Ethique* », l'axe « *Education* » et l'axe « *Information/Communication/Participation* »

Les propositions par axes ont ensuite été retravaillées par différents groupes concernés par les thèmes. (Groupe « éducation », CPPT, Conseil d'élèves, Conseil d'entreprise, etc...)

Le fruit de ce travail a ensuite été présenté a *l'assemblée générale du personnel* de Pâques 2009 :on a alors demandé aux professeurs de « prioriser » les propositions.

Ce sondage nous a permis de constater que les professeurs désiraient que l'on poursuive nos efforts au niveau de deux aspects :

1. **L'aspect « Education »** (suivi des sanctions + éducation au sens propre-gestion de l'agressivité, de la politesse, du respect, des incivilités, etc...)
2. **L'aspect « Pédagogie »** (manque de travail en classe et à domicile, démotivation des élèves, décrochage, gestion des grands groupes au 1^{er} degré)

Fort de ces enseignements la Direction a donc mis des choses en place pour ces 2 priorités retenues pour l'année 2009-2010, à savoir les suivantes :

1. La mise en place d'un « **Conseiller en Education** » grâce à des heures de solidarité COZO.
2. La mise en place d'une « **Conseillère en régularité** » via un poste APE
3. La mise en place d'**heures de tutorat et de remédiation** dans l'horaire hebdomadaire, grâce aux professeurs qui ont accepté de donner de leur temps dans leur plage horaire.
4. La mise en place de **plus petites classes en 1^{ère} année** (5 classes allant de 10 à 17 élèves).
5. La mise en place de formations aidant à la gestion des conflits et de la démotivation (contacts avec **la Fondation M** par l'intermédiaire du **DET des FUNDP** et du **CECAFOC** avec lesquels nous collaborons étroitement.

Lors de la réunion du Conseil de Participation qui a eu lieu en novembre 2009, une **version martyre du Projet d'Etablissement** avec les 5 axes retravaillés par les différents groupes a été distribuée avec pour mission d'y apporter les modifications si nécessaire pour le finaliser.

Cette version a été présentée en Conseil d'Entreprise en février 2010

Lors de la réunion de mars 2010 la version officielle du projet d'établissement 2009-2012 sera soumise à l' **approbation des membres au Conseil de Participation pour les 3 ans à venir**.

N.B. Le plan de formation de l'école et les plans personnels de formation sont toujours en adéquation avec le projet d'établissement.

Projet personnel de formation 2009-2012	Lien avec le plan de formation de l'école et le projet d'établissement 2009-2012
Améliorer mes pratiques pédagogiques centrées sur le développement des compétences	Travailler de manière continue sur le pédagogique
Actualiser mes connaissances en lien avec les profils métiers	Participer à des formations disciplinaires spécifiques à l'enseignement technique et professionnel
Mieux résoudre les difficultés rencontrées quotidiennement dans la pratique de mon métier	Améliorer le travail sur l'affectif et le relationnel
M'investir dans l'éducation à la citoyenneté	Intégrer les valeurs démocratiques et le développement durable dans la vie scolaire

COMPOSITION DU CONSEIL DE PARTICIPATION

I. Représentants des membres du personnel :

◆ *Désignée par les organisations syndicales :*

- COLLIN Valérie

◆ *Elus par les membres du personnel enseignant et éducatif :*

- BAUDSON Claire
- DRAYE Renaud
- LAMBOT Claudy
- PETITJEAN Marie
- PIRSON Pierre
- ROSSIGNOL Nathalie
- VERSTRAELEN Virginie

II.Représentants des parents :

Mme HARDY	Rue de la Montagne, 4 - 5563 HOUR
Mr MAZZIER	Rue Grande, 124 - 5537 ANHEE
Mme PETIT	Allée du stade, 49 - 5570 WINENNE

III.Représentants des élèves :

- ALZIDO David
- HENROT Esther
- KOZLOWSKA Jacqueline
- MEAN Mélanie
- OULAD Soraya
- PICCOLI Laura
- RIPSZKY Isabella
- SEDRAN Pauline
- VERSTEGEN Alan
- WATRISSE Vanessa

IV.Représentants du Pouvoir Organisateur :

- DUJARDIN François
- SCAILLET Armand
- TIXHON Antoine

V.Membres cooptés avec voix délibérative de l'environ. extérieur de l'école:

- Mr l'Abbé BERNARD Georges
- SIBILLE Béangère (GLOBUL'IN)
- SPOIDEN Donatienne (P.M.S.)

VI. Membres cooptés avec voix consultative du Comité de Pilotage :

- FADEUR Marc (Chef d'atelier)
- GEORGES Philippe (Coordinateur pédagogique)
- HILLEWAERT André (CEFA)
- VOSTIER Bernard (Chef d'Atelier)
- WAUTHY Anne-Françoise (Directrice a.i.)

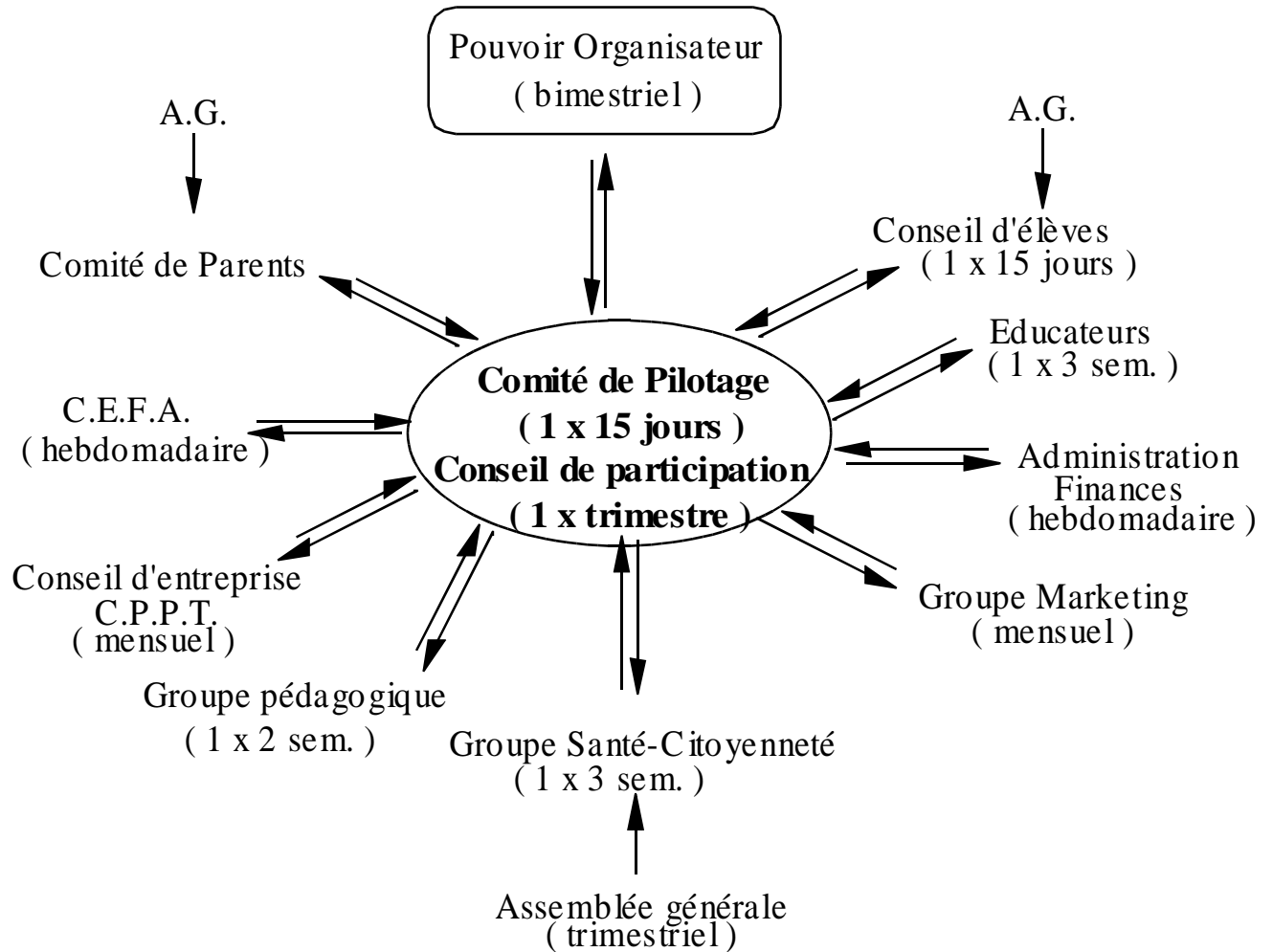
VII. Président :

- COLOT Jean (Directeur-adjoint)

VIII. Secrétaire :

- BASTIN Dominique

GESTION PARTICIPATIVE



CONTENU

I. ETHIQUE :

VALEURS DE VIE ET VALEURS A VIVRE :

Notre école a adhéré depuis longtemps à l'enseignement libre catholique. Tant dans son projet éducatif que dans la vie quotidienne, elle veut mettre en œuvre ces valeurs porteuses de sens et d'espoir.

Les approches suivantes ont donc été privilégiées :

- a. Spiritualité et ouverture intérieure.
- b. Valeurs découlant de la recherche de sens et du projet pédagogique.
- c. Accompagnement et écoute permanents des élèves en difficulté

Ces valeurs sont le fondement de nos projets éducatif et pédagogique.

Pour qu'une école puisse accomplir sa mission d'enseignement et assurer à tous des chances égales d'accéder à la citoyenneté sans être confrontés à l'insulte, à la peur, aux conflits ou à toute violence verbale ou physique, des règles claires doivent codifier le comportement de tous et des mesures réparatrices ou sanctionnantes doivent être fixées pour tout manquement à ces règles. Toute forme de violence est inadmissible et tout préjudice nécessite réparation.

En fondant notre école en 1923, le docteur Georges Cousot a voulu mettre à la disposition de tous un enseignement que son époque réservait trop souvent aux classes privilégiées. Aujourd'hui, nous voulons conserver cet esprit d'ouverture et cette tolérance en accueillant tous les enfants, quels que soient leur milieu, leur fortune, leurs convictions, leurs capacités...

Notre communauté scolaire est une école chrétienne : elle offre donc à chacun la possibilité de découvrir l'essentiel du message évangélique et d'y adhérer librement.

II. Environnement

En matière d'environnement, la principale contrainte à laquelle se heurte notre établissement, c'est l'espace disponible ! L'obligation d'une gestion plus rigoureuse est évidente et enfin la qualité de l'espace de vie a une influence déterminante sur la qualité de celle-ci. Il est plus utile de conscientiser que d'interdire, il faut donc impliquer nos élèves et / ou leurs pairs d'autres écoles, au lifting de l'espace récréatif ainsi qu'à la bonne gestion de nos déchets.

Il nous faudra prolonger nos efforts pour que nous puissions vivre dans un environnement offrant à chacun un maximum de sécurité !

Le Conseil de Participation souligne l'importance de continuer à doter l'école d'infrastructures et d'équipements sécurisants et adéquats. Il désire aussi que des efforts soient consentis pour protéger et embellir l'environnement et le milieu scolaire des jeunes et adultes que l'école accueille.

Dans cet esprit, il propose les pistes de travail suivantes :

- a. Rationalisation et réorganisation des sites.
- b. Amélioration de la sécurité.
- c. Equipement des locaux et ateliers, plus spécialement pour les cours de sciences, éducation physique, cuisine, ateliers.
- d. Aménagement, embellissement et protection de l'environnement.
- e. Sensibilisation, éducation et formation des enseignants et étudiants au développement durable. (Implication d'élèves et de professeurs dans un audit énergétique en association avec COREN. (concertation et participation citoyenne – Mieux gérer l'école en changeant nos comportements en matière d'énergie, d'eau, d'entretien des bâtiments.)

III. Education

Faisant référence au Projet éducatif et pédagogique de l'école, le Conseil de Participation insiste sur les dimensions d'accueil, de respect, de tolérance et d'écoute **à vivre** entre toutes les composantes de la Communauté éducative.

Le premier souci **doit être** de créer un climat éducatif qui favorise l'épanouissement, la prise de responsabilité, l'autonomie progressive de tous et le respect des règles de vie en société.

C'est dans cet esprit que l'équipe éducative s'efforce de pratiquer une pédagogie visant à faire de nos élèves des personnes plus épanouies, des adultes plus compétents dans leur profession et aptes à jouer leur rôle de citoyens responsables.

Le projet de notre établissement est donc d'offrir à tous, élèves, parents, professeurs, une écoute permanente, imprégnée de compréhension et de respect de la personne dans toutes ses composantes. Connaissant bien l'enfant, les enseignants et les éducateurs pourront lui assurer les conditions d'un développement équilibré, nécessaire pour passer de l'enfance à l'âge adulte. Notre école est donc attentive à conseiller l'élève dans le choix de ses options, à privilégier dans les différentes activités le côté formatif plutôt qu'informatif et à ***mettre l'accent sur ses réussites plutôt que sur ses échecs***. Nous espérons ainsi apporter à chacun plus de confiance en soi et d'optimisme dans un monde qui en a tant besoin.

Concrètement, il propose d'axer les efforts dans les directions suivantes :

- a. Aspect disciplinaire : création d'un permis à points afin de mieux responsabiliser les élèves quant à leurs attitudes/ comportements face au respect des règles de vie dans notre Communauté scolaire. (par le biais du Conseiller en éducation)
- b. Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire. (collaboration plus étroite avec le CPMS - le SAJ - les AMO locales, etc...)
- c. Amélioration de la guidance des élèves à problèmes. Accueil des élèves en cours d'année (via la conseillère en régularité)
- d. Education à la santé par des campagnes d'informations et de formations, par la pratique d'activités sportives.
- e. Formation des enseignants dans le domaine du relationnel

IV. Information - Communication - Participation

Le Conseil de Participation estime très important dans le contexte économique, social et culturel de favoriser la communication interne et externe aussi que la participation d'un maximum d'acteurs dans la vie d'une école.

L'école est un lieu de vie démocratique où chacun a sa place et doit s'impliquer en tant que citoyen

Il centre ses préoccupations dans quatre directions et aimerait améliorer :

- a. La gestion participative à tous les niveaux. (Présence de représentants des professeurs et éducateurs au P.O)
- b. L'information à l'intérieur de l'école.
- c. La communication avec l'extérieur.
- d. L'accueil et la convivialité (amélioration des réunions de parents via des convocations bien précises)
- e. Développement du site internet (www.cousot.net)
- f. L'intégration de parents au sein du Conseil de Participation

V. Pédagogie

Conscient que l'école n'est plus la seule dispensatrice de savoirs et qu'il est urgent de donner à tous les élèves un enseignement de qualité motivant et qualifiant, le Conseil de Participation veut développer un enseignement davantage axé sur des compétences à acquérir en partant de situations problèmes, plutôt que des savoirs à restituer, sur une évaluation plus formative, mettant en évidence les progrès de l'élève.

Notre projet vise à donner aux élèves une compétence professionnelle correspondant au mieux à leurs capacités : ils pourront ainsi s'intégrer au monde du travail dans les meilleures conditions. Au premier degré, nous nous efforçons d'apporter à tous les élèves la maîtrise des compétences de base dans les branches essentielles : lecture, expression orale et écrite, compréhension et traitement des informations, calcul, rigueur... Cela exige donc des enseignants des aptitudes d'observation, d'évaluation continue, de remédiation spécifique qui permettent aux élèves, en fin de deuxième année, de choisir une filière d'enseignement avec le plus de certitude possible. Aux deuxième et troisième degrés de transition et de qualification, nos élèves doivent, dans leur option, sur base de stages pratiques, de rapports, de projets personnels ou collectifs, d'examens de qualification, d'épreuves intégrées, au travers d'épreuves multidisciplinaires, apprendre et démontrer toutes leurs capacités à résoudre des situations problèmes, à créer, à innover, à maîtriser les nouvelles technologies, à fabriquer des produits finis de qualité, à montrer leur aptitude à poursuivre des études supérieures.

Notre projet cherche également de proposer à tous des visions objectives du monde complexe dans lequel nous vivons. Nous voulons comprendre quel rôle nous avons à jouer dans ce monde, rôle fait sans doute de critique, mais aussi de volonté constructive : participer à l'édification de la société donne sens et grandeur à la vie. Différents organes de participation sont ainsi mis en place dans l'école, au niveau tant de l'équipe éducative (Conseil de Participation, groupes à tâches, conseil d'entreprise, CPPT) que des jeunes eux-mêmes (conseils d'élèves). En nous ouvrant au monde associatif et culturel, en nous rappelant que, simples locataires de l'univers, nous sommes responsables (actions de protection de l'environnement), nous apprenons à vivre ensemble, solidaires à habiter la Terre avec respect et à faire preuve de créativité afin qu'elle devienne habitable pour tous, dans le présent comme dans l'avenir.

Dans ce souci, le Conseil de participation propose de privilégier les approches suivantes :

- a. Développement d'une pédagogie du concret (stages et qualification, épreuves intégrées).
- b. Développement de la pédagogie du projet (personnel et collectif durant les heures de tutorat)
- c. Développement d'une pédagogie de la réussite (travail par compétences - évaluation formative).
- d. Programme de formation continue pour enseignants.(plate-formes interréseaux, formations PO et réseau, formations sur base de volontariat (Fondation M)
- e. Collaboration régulière avec les parents ou responsables par
 - les réunions des parents ;
 - le contrôle régulier des journaux de classe et des travaux lors des heures de tutorat;
 - le bulletin (à quatre moments clés de l'année) ;
 - l'intérêt porté à toutes les activités organisées par l'école ;
 - Le contact ponctuel ou régulier dans la nécessité, et dans l'écoute mutuelle, entre les parents et l'équipe éducative (Direction – professeurs – éducateurs – conseillers en régularité et en éducation – agents du CPMS).